



Observatoire des déchets de Normandie

Un outil au service des collectivités

L'Observatoire des déchets de Normandie a été créé par Biomasse Normandie pour établir des bilans de la gestion des déchets ménagers et dangereux sur le territoire normand. D'abord soutenu par les Départements et l'ADEME, il est désormais également soutenu par la Région Normandie.

Plus d'informations :



18 rue d'Armor
14000 CAEN
Tél. : 02 31 34 24 88
info@biomasse-normandie.org
www.biomasse-normandie.org

● Connaître pour optimiser

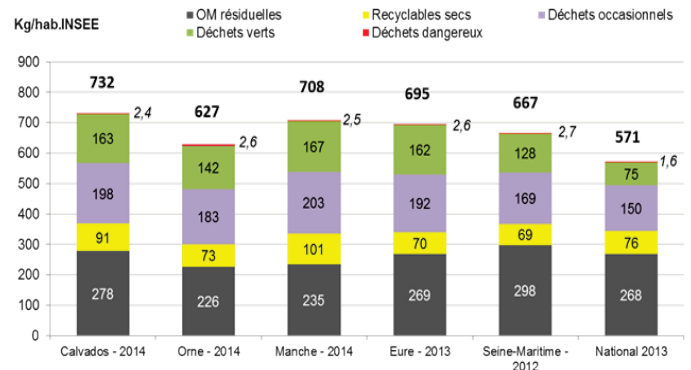
La mission prioritaire de l'Observatoire des déchets animé par Biomasse Normandie est de **mutualiser les connaissances** sur les modes et coûts de gestion des déchets **pour permettre aux acteurs locaux d'optimiser les moyens** mis en œuvre.

Pour les élus en charge du service public de gestion des déchets ménagers, l'Observatoire est un outil d'aide à la décision fournissant des indicateurs de performance des opérations de collecte et de traitement des déchets. Il repose sur des actions conduites dans une démarche partenariale :

- recueil et organisation des données issues des collectivités locales, des opérateurs de service, des services de l'Etat ;
- élaboration d'indicateurs techniques, économiques et financiers ;
- réalisation et diffusion de bilans territoriaux, de cartographies, de notes d'information ;
- mise en relation des acteurs autour de thèmes ciblés, veille technique et réglementaire.



La production individuelle de déchets ménagers en Normandie



● Suivre pour mesurer

Pour les acteurs institutionnels, les chambres consulaires, les associations... L'Observatoire permet de suivre les effets des politiques mises en œuvre localement pour prévenir la production de déchets ou favoriser le recours à des filières vertueuses.

Outil majeur de suivi des documents de planification, l'Observatoire des déchets est au service du territoire permettant d'identifier les besoins et les opportunités afin d'orienter les stratégies de développement qu'elles soient publiques ou privées.



Partenaires techniques et financiers :



Informer pour mieux gérer

Les travaux conduits par l'Observatoire des déchets permettent de produire de nombreux documents largement diffusés (collectivités locales et territoriales) et consultables en ligne :

- des bilans territoriaux annuels ;
- des fiches de synthèse par territoire et par année ;
- un annuaire des collectivités compétentes ;
- des cartes de localisation des déchèteries, des unités de traitement et de valorisation ;
- des fiches de présentation des sites de traitement et de valorisation du territoire.

Parallèlement, des articles de presse sont réalisés dans des revues spécialisées pour étendre le porté à connaissance et des notes spécifiques sont élaborées à la demande des partenaires de l'Observatoire pour des focus sur des problématiques spécifiques comme les capacités de traitement des déchets résiduels ou les besoins en sites de stockage de l'amiante lié...

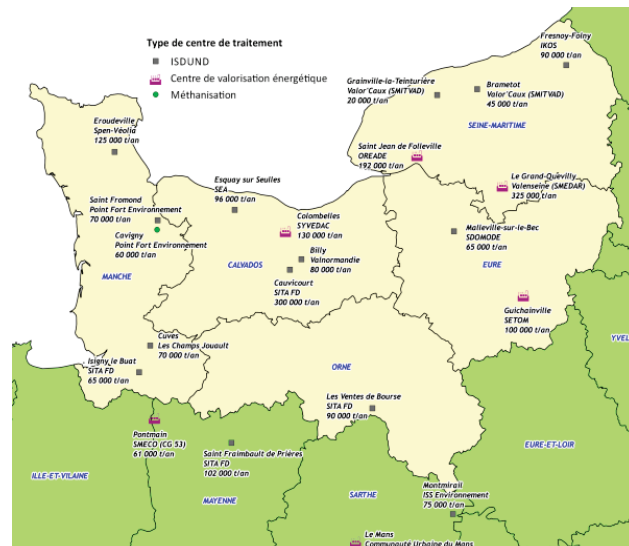


Enfin, des **Matinées de l'Observatoire** sont régulièrement organisées pour aborder des sujets précis. Avec près de 70 participants à chaque manifestation, ces rendez-vous constituent d'importants lieux d'échanges pour les élus et techniciens invités.

Ces Matinées permettent en effet à des collectivités « témoins » de présenter leurs problématiques et leurs solutions, à des acteurs nationaux comme les Eco-organismes ou l'ADEME d'exposer leur vision du service public et à des opérateurs de soumettre leur veille technique. Ces partages doivent faciliter la diffusion des meilleures pratiques sur le territoire.

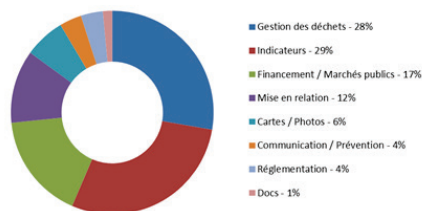


Les unités de traitement en Normandie



L'Observatoire est également sollicité par les "acteurs du déchet" pour répondre à des questions techniques, économiques ou réglementaires, participer à des réunions d'informations, fournir des données à des collectivités réalisant des outils de planification ou encore mettre en relation les différents acteurs du déchets.

Diffusion d'information : thématiques abordées



Cet outil de diffusion d'informations permet de répondre à près de 200 sollicitations chaque année.

